

Ofis Infolettre

N°3, octobre 2022

À la Une

Les nouveaux docteurs prêteront un serment d'intégrité scientifique

Nouveau levier d'action à portée symbolique forte : à l'issue de la soutenance de leur thèse, les jeunes docteurs prêteront désormais un serment qui les engage à respecter les principes de l'intégrité scientifique, quelles que soient leurs futures activités professionnelles.



Pour expliquer le cadre et les implications de ce serment, l'Ofis a publié sur son site des [documents d'accompagnement](#). Nous proposons aussi de partager les témoignages des différents acteurs ayant participé à la genèse ou aux réflexions en amont de cette nouvelle mesure. L'heure étant à la mise en œuvre dans les écoles doctorales, voici l'éclairage de Sylvie Pommier, présidente du Réseau national des collèges doctoraux.

[Lire l'entretien avec Sylvie Pommier](#)

Partage d'expérience

Les chercheurs doivent se réappropriier le système de publication

« Trop coûteux pour nos organismes de recherche, le système de publication scientifique dans des journaux commerciaux n'est plus acceptable ». C'est de ce constat qu'est née, en 2016, l'initiative *Peer Community In*. Cette alternative au modèle classique de publication propose un examen et une validation par les pairs d'articles déposés sous forme de *preprints* sur des plateformes en accès libre. Plus économique, cette approche se veut aussi plus vertueuse en termes d'intégrité scientifique et de transparence. Deux de ses cofondateurs, Denis Bourguet et Thomas Guillemaud, chercheurs à INRAE, nous expliquent leurs motivations et leurs objectifs.

[Lire le partage d'expérience](#)

Bonnes pratiques

Alertes sur les éditeurs douteux

Intitulé « [Mdpi, produire en masse les articles avec un délai soumis-accepté de quatre semaines](#) », le rapport publié par la délégation à l'information scientifique et technique (DIST) du [Cirad](#) ne mâche pas ses mots : « Nous considérons l'éditeur scientifique commercial sino-suisse [Mdpi](#) comme un éditeur dit prédateur (ou douteux, illégitime, de faible qualité, non digne de confiance, etc.) » lit-on en introduction. Et c'est bien pour mettre en garde ses chercheurs et pour alerter plus largement la communauté que la DIST publie ce rapport.

Si elle s'est intéressée de près à cet éditeur, c'est qu'il *absorbe en 2021 près de 10 % des articles du Cirad publiés dans des revues à facteur d'impact*. c'est-à-dire des revues répertoriées par le [Journal Citation Reports \(JCR\)](#), qui permet de calculer le facteur d'impact. Une part qui croît, tout comme le nombre de sollicitations de plus en plus agressives que les chercheurs reçoivent de l'éditeur. Le travail de la DIST révèle des pratiques mercantiles très bien ficelées qui jouent sur le besoin des chercheurs de publier rapidement dans des revues ayant un certain facteur d'impact.

L'évolution vers des politiques d'évaluation de la recherche plus qualitative, dans l'alignement de [l'accord pour la réforme de l'évaluation de la recherche](#) européen devrait freiner ce phénomène. En attendant, la progression de Mdpi pose la question pour les institutions de recherche de l'attitude à adopter face à ce type d'éditeurs. Le Cirad et INRAE ont choisi de sensibiliser leurs chercheurs : le Cirad les incite à « [publier chez les éditeurs dignes de confiance](#) », INRAE les « [invite à faire preuve de vigilance](#) ». D'autres émettent des listes blanches, [à l'instar de la faculté de médecine de Sorbonne Université](#), mais elles n'écartent pas forcément ces éditeurs, dits de zone grise, qui combinent des caractéristiques de prédateurs et d'éditeurs légitimes. Ces éditeurs publient en effet aussi des articles de qualité !

La recherche sur la recherche

L'intégrité scientifique, vue du terrain

En près de 10 ans, le paysage institutionnel français de l'intégrité scientifique a profondément évolué. L'entrée de l'intégrité scientifique dans la loi, [décret du 3 décembre 2021](#), création d'un serment doctoral [l'arrêté du 26 août 2022](#), deux récents jalons sur le chemin parcouru, attestent des efforts déployés.

Mais que sait-on de la place de la culture de l'intégrité de la recherche dans la communauté scientifique en France ? L'enquête [«L'intégrité scientifique et l'éthique de la recherche à l'épreuve de la crise Covid-19»](#), dirigée par les sociologues Michel Dubois et Catherine Guaspere (CNRS/Sorbonne Université), apporte des éléments de réponse.

Menée auprès du personnel CNRS, elle avait pour objectif de rendre compte des répercussions de la pandémie sur l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique et de la manière dont les scientifiques eux-mêmes perçoivent ces effets. Elle s'inscrit dans la continuité [d'une première enquête réalisée en 2007](#) consacrée aux représentations des agents du CNRS de sujets relevant de « la responsabilité sociale du scientifique ». Pour permettre des comparaisons, l'étude 2022 conserve le même cadre (échelle, méthodologie) en y ajoutant la composante intégrité scientifique, absente en 2007. Et en tenant compte à la fois de la transformation structurelle des dispositifs et des évolutions conjoncturelles liée à la crise Covid-19.

Originalité de ce travail, à la démarche classique du questionnaire (envoyé ici à 10 758 agents et complété par 2 132) est combiné une approche de recherche participative (focus groupes animés par des acteurs de terrain). [Découvrir les résultats](#).

En chiffres

100 %

[Crossref](#), organisation internationale qui délivre des DOI – *digital objects identifiers*, indexe 61 millions d'articles pour lesquels sont également déposées auprès de [Crossref](#) les références citées associées à ces articles. Jusque-là ce type de métadonnées ne pouvaient être obtenues que sur demande adressée à une base de données telle que *Web of Science* ou *Scopus*, mais ne pouvaient pas être réutilisées, étant sous licence propriétaire.

100 % de ces métadonnées sont désormais en accès libre et peuvent être réutilisées, analysées et publiées à nouveau. L'annonce a été faite via le compte twitter du collectif [Initiative for Open Citations I4OC](#), initiative soutenue par le [Fonds national pour la science ouverte français](#) et qui œuvre à l'ouverture de ces données depuis 5 ans, relayée ensuite par un éditorial de [Nature](#). Ces données sont une mine d'informations pour analyser les pratiques de publication en termes de citations, le suivi des articles rétractés, les coopérations disciplinaires et internationales, entre autres.

Vu d'ailleurs

Les *paper mills* dans le viseur du Congrès américain

En 15 ans, les *paper mills* n'ont cessé de se multiplier. Ces entreprises fabriquent des articles scientifiques frauduleux pour les vendre aux chercheurs afin d'améliorer leur CV. Ces productions, souvent réalisées par des outils d'intelligence artificielle, imitent à s'y méprendre les vraies publications ce qui les rend difficilement détectables.

Le phénomène a pris une telle ampleur qu'il inquiète les élus américains (difficile d'évaluer le marché, mais il s'agit de dizaines de millions de dollars). L'été dernier, la commission des enquêtes et de la surveillance de la Chambre des représentants sur les sciences, l'espace et la technologie a donc consacré une session au sujet « [Paper Mills and Research Misconduct: Facing the Challenges of Scientific Publishing](#) ».

Les témoignages des 3 personnalités auditionnées - Jennifer Byrne, professeur à l'université de Sydney, Chris Graf, directeur de l'intégrité scientifique de Springer Nature et Brandon Stell, du CNRS et co-fondateur de la plateforme PubPeer, ainsi que les échanges qui ont suivi, dressent un état des lieux instructif (en format .pdf et en vidéo). Ils conduisent, par exemple, les représentants à poser la question d'un financement de la recherche sur la détection de ces articles frauduleux par le gouvernement fédéral.

Nominations

Les nouveaux référents et nouvelles référentes à l'intégrité scientifique nommés en France

Juillet 2022 : **Anne-Sophie Pomykala**, Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA)

Août 2022 : **Dominique Duhaut**, Université de Bretagne Sud

Septembre 2022 : **Philippe Sabot**, Université de Lille ; **Gilles Salbert**, Université de Rennes 1

[Annuaire de l'OFIS](#)

Agenda

17 novembre 2022 13h30-17h

Rencontre annuelle avec les RIS

Dans le cadre de ses missions nationales de coordination et d'animation, l'Ofis convie tous les référents et référentes à l'intégrité scientifique à une demi-journée d'échanges autour de l'actualité de l'intégrité scientifique.

À revoir

Comment lutter contre la fraude scientifique ?

Dans [cette enquête](#), le blob.fr, plateforme numérique d'Universcience, fait un point sur la mobilisation de la communauté scientifique pour faire face aux manquements à l'intégrité scientifique que la crise Covid-19 a mis en lumière. [L'Ofis présente – en 6 min- un panorama](#) des différentes évolutions du cadre juridique français qui renforcent l'arsenal « intégrité scientifique ».

Vous avez une question, une suggestion, vous voulez partager une expérience, [contactez-nous](#) !